



Conseil d'établissement École de la Ruche

SÉANCE DU MARDI, 29 AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 29 avril 2025.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI, 29 AVRIL 2025

Présents

Noémi Potvin, présidente
Catherine Magny, parent
Myriam Lambert, parent
Marie-Pier Lemelin, parent
Marjolaine Allard, parent
Brigitte Boucher, parent
Valérie Lefebvre, parent
Suzie Brassard, enseignante
Julie Audet enseignante
Julie Gingras, enseignante
Olivier Pouliot, enseignant
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde
Amélie Laroche, technicienne en service de garde
Érika Avoine psychoéducatrice
Marie-Claude Matte, directrice
Karine Boulet, directrice adjointe

Absents

Audrey Morin, parent



Membres du public présents :

Anne-Marie Noël, enseignante
Judith Gagnon, parent
Nancy Barlow, enseignante
Kiti Genois-Quinaux, parent
Jean-Philippe Déry, parent
Mélissa ?, parent
Julie Deschênes, parent
Maxime Cliche, parent
Nicolas Guimond, parent
Manon Bureau, parent
Stéphane Henry, parent
Isabelle Bergeron, parent
Isabelle Lévesque, parent
Catherine Guillemette, parent
Marie-France Giasson, parent
Judy-Ann Ross, parent

France Côté, parent
Danny Labonté, parent
Johanie Bélanger, parent
Catherine Laplante, parent
Marie-Claude Ferland, parent
Christelle Gingras, parent
Geneviève Coté, parent
Josée Lachance, parent
Geneviève Côté, parent
Jessica Dubuc, parent
Andrée-Anne Verreault, parent
Annie B. Delagrave, parent
Pascal Paulin, parent
Sarah Toupin, parent
Marie-Hélène Cyr, parent
Nathalie Jean, parent

Jérémie Couture, parent
Jean-François Gauthier, parent
David Lizotte, parent
Julie Ouellet, parent
Catherine Vallée, parent
Geneviève Doré, parent
Annick Métivier, parent
Geneviève Maheux, parent
Josiane Defoy, parent

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 34. Elle souhaite la bienvenue aux membres, aux parents ainsi qu'aux enseignants présents. Mme Potvin explique brièvement le fonctionnement de la soirée.

1.2 Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par Mme Potvin. Il manque Mme Morin, mais Mme Boucher, parent substitut, est présente. Nous avons aussi la présence de plusieurs parents d'élèves ainsi que plusieurs enseignants dans le public.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Lefebvre et **APPUYÉE PAR** madame Julie Audet d'adopter l'ordre du jour sans modification.

1.4 Présentation par la direction des propositions de l'école concernant la grille- matière en 6^e année pour 2025-2026

Mme Marie-Claude Matte explique que l'équipe s'est rassemblée et qu'après de longues discussions, deux propositions seront soumises.

Cette procédure est exceptionnelle comme les délais sont serrés. Les propositions faites ont été réfléchies en tenant compte des besoins et de la réussite de nos élèves.

Modèle A

4 groupes de 6^e année en anglais enrichie selon la formule $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, répartie sur l'année selon les modalités choisies.

1 groupe de 5-6^e année : bonification de 2 périodes/cycle pour les 6^e année seulement.

Avantages et inconvénients :

- Cette formule offre 225 périodes d'anglais vs 54 périodes lors d'un parcours régulier ;
- Moins de transition comparativement à l'année 24-25 ;
- Évite l'élitisme ;
- Formation de 4 groupes hétérogènes ;
- Pour presque tous les élèves ;
- Plus favorable pour la réussite des matières de base.

- 1 groupe aura 4 enseignants ;
- Uniformité de l'enseignement moins présente ;
- Arrimage entre les titulaires plus complexe ;
- Un groupe aura un bloc en début d'année alors que l'autre en fin d'année.

Modèle B

- 2 groupes de 6^e année en anglais intensif. Ces 2 groupes seront déterminés par l'équipe ;
- 2 groupes de 6^e année : 2 périodes à option/cycle auront lieu (option à déterminer).

Avantages et inconvénients :

- Ceux qui ne sont pas en anglais intensif choisissent une matière à option ;
- Tous ont le même enseignant en français/anglais ;
- 4 groupes hétérogènes.

- Clivage pour les élèves ;
- Risque de perte de motivation ;
- Certains élèves pourraient être en anglais intensif malgré leur volonté ;
- 50% des chances de ne pas avoir une immersion anglaise ;
- Trouver les ressources pour les matières à option.

-
- 1.5 Discussion entre les membres du conseil d'établissement à propos de la présentation concernant les propositions de formule d'anglais en 6^e année pour 2025-2026

Mme Magny questionne l'équipe-école concernant les modalités pour le modèle ¼ (modèle A).

Ce serait des blocs de 9 semaines consécutives, dans le but de vivre une immersion. Ensuite, un nouveau groupe partirait pour un nouveau tour de 9 semaines.

Mme Julie Gingras réitère que le souhait de l'équipe-école est d'avoir des groupes hétérogènes. Les groupes seront choisis de façon aléatoire. Une période de révision est prévue pour les examens à sanction en fin d'année. On souhaite favoriser la réussite de tous les élèves. On souhaite offrir une formule qui va survivre à travers le temps.

Les enseignants de 6^e année connaissent bien le programme, ils sont des enseignants d'expérience. Ça demande une bonne planification, mais ils sont capables de le faire.

Si au mois d'août, on annonce un changement dans l'organisation scolaire, il pourrait avoir un changement dans la modalité présentée précédemment. Le bloc d'anglais serait, comme cette année, très ludique.

M. Olivier Pouliot nomme qu'il est difficile pour plusieurs élèves de réussir leur année en 50% du temps. Cette formule permet donc d'avoir accès à l'immersion anglaise en plus de bien travailler les autres matières.

Logistique : l'enfant qui débute en anglais immersion, que fait-il ensuite ? Le plan est bien réfléchi, mais il faudra adapter au fur et à mesure en fonction de la mise à l'essai.

Pour considérer une formule intensive, il doit y avoir plus de 50% du temps qui est consacré à l'anglais. Lorsque l'enfant est exposé moins de 50% du temps, c'est de l'anglais enrichi.

Mme Potvin demande à l'équipe-école si un modèle les intéresse plus.

L'équipe-école nomme que le modèle A permet d'offrir à tous l'intensification d'anglais. C'est le 1^{er} modèle qui a ressorti lors des discussions. Après 40 jours, l'enseignant réussit à donner la matière qu'il souhaite pour l'année. Après ces 40 jours, c'est du « gros fun ».

Mme Érika Avoine nomme que, selon la recherche, il est nommé que ce modèle permet d'être équitable avec tous pour éviter le clivage et la comparaison entre les jeunes.

Mme Marjolaine Allard nomme qu'il est important pour l'équipe-école d'être à l'aise avec le choix. Nous avons une belle équipe appréciée des jeunes et que c'est important d'en tenir compte.

Elle demande si des élèves pourraient être moins confortables dans cette formule. L'équipe-école nomme qu'ils vont développer quelque chose chez nos élèves. Ce n'est pas comme un cours d'anglais, c'est ludique. La planification sera très bien orchestrée. Il y aura aussi la classe de 5-6^e année si toutefois un élève ne voulait vraiment pas être en anglais enrichi.

Modèle B :

Ce modèle ressemble davantage au modèle qu'on connaît actuellement, sauf en ce qui concerne la façon de former les groupes. On formerait les groupes de façon hétérogène et ensuite on pigerait les deux groupes qui seraient en intensif.

Une enseignante nous rappelle l'histoire : au départ, l'anglais intensif était pour ceux qui étaient en avance. Le projet a pris de l'ampleur et plusieurs adaptations se sont faites fil du temps. L'obligation de l'anglais intensif pouvait porter préjudice à certains élèves pour la rentrée au secondaire.

Depuis 3 ans, le profil des groupes a beaucoup changé. Il faut aussi considérer les ressources disponibles (humaines, physiques).

Mme Lefebvre ressort les inconvénients de ce modèle et souligne qu'il s'agit d'un faux choix en raison de la façon dont les groupes seraient formés, soit sans tenir compte du souhait exprimé par les élèves ou leurs parents. Or, ce que l'équipe-école souhaite, ce sont des groupes hétérogènes. Avec les sondages aux parents, on n'arrive pas aux groupes hétérogènes. Tant qu'à piger, donnons la chance à tous de pouvoir vivre l'anglais enrichi. On veut que tous soient sur le même pied d'égalité.

Que ce soit en anglais enrichi comme le modèle B ou dans un groupe régulier de cette année, l'élève sera quand même mieux dans le modèle B, car il aura plus de temps accordé dû aux groupes équilibrés.

M. Yves nomme qu'il n'y a pas de faux choix dans cette proposition. On veut sortir de cette rencontre avec une grille-matières qui va plaire à une majorité.

Un membre de l'équipe-école explique qu'il n'y a plus de critères parce qu'on ne veut pas faire une école privée dans une école publique. Nous sommes une école de quartier.

On demande qu'en sera-t-il pour les 2 groupes qui n'auront pas d'anglais enrichi ? Il s'agit d'un projet d'étude, en fonction des intérêts et de ce qui est possible de faire en fonction des ressources possibles. Mme Magny propose d'avoir 3 profils, 1 profil/étape. Ainsi, l'élève aurait 3 profils au cours de l'année. Cette façon a déjà été faite dans le passé. Si c'est cette option qui est choisie, ce doit être quelqu'un d'autre que le titulaire, car ça devient une trop grande gestion pour ce dernier. D'emblée, les élèves dans le profil « régulier » auront 3 cours d'anglais à l'horaire, avec la possibilité d'ajouter le profil anglais. Ce serait selon le choix des élèves.

1.4 Intervention du public :

Mme Noémi Potvin rappelle les normes et modalités à adopter lors d'une intervention. Il est aussi rappelé d'utiliser un vocabulaire respectueux.



~~M. Jean-François Gauthier, partage son expérience de sa fille qui a fait le cours intensif il y a quelques années et que ce fut un déclic pour elle. Il pose aussi cette question : au niveau du modèle B, y'aurait-il une présélection comme certains enfants ou certains parents ne souhaitent pas l'anglais intensif, question de diminuer la déception ?~~

Mme Julie Gingras revient avec la priorité, soit d'avoir des groupes équilibrés. Mais on ne veut pas revenir à faire des choix. On veut faire les groupes avant de déterminer qui sera choisi pour l'anglais enrichi.

Mme Noémi Potvin nomme qu'il y a toujours plus d'enfants qui veulent l'anglais enrichi que ceux qui ne le veulent pas.

Elle souligne le principe de l'égalité/équité : si un élève n'est pas pigé, on part avec une prise, alors que le modèle A est moins biaisé.

Mme Isabelle Bergeron partage son expérience. Elle pose la question suivante : Si le modèle A est choisi et que l'élève est 1^{er} groupe à être en anglais, est-ce qu'il y a un maintien pour le reste du 75% de l'année ? Un membre de l'équipe-école nomme que si sa motivation intrinsèque est grande, il aura la volonté de poursuivre dans son quotidien. Nos activités éducatives sont déjà en anglais.

Mme Annie Blais Delagrave demande s'il y a une autre option.

Il est répondu que s'il y a des changements dans les prochaines années, ce sera discuté à nouveau l'année suivante. Il faut le vivre pour pouvoir se prononcer.

Mme Catherine Laplante exprime son senti de parents: les enfants ont perdu. Nos enfants ne seront pas au même niveau que les autres autour. Elle nomme être déçue du ratio d'anglais, que ça ne répond pas aux besoins en 2025. M. Olivier Pouliot nomme qu'un groupe gagne un 25% d'anglais comparativement à cette année.

Un parent du public nomme que l'élève du régulier aura un gain si le groupe va bien.

Mme Marie-France Giasson nomme qu'un enfant qui ne veut pas faire d'anglais pourrait être au groupe de 5-6^e année. Elle pose la question suivante : avez-vous des craintes qu'il y ait plus d'élèves qui ne veulent pas d'anglais?

Un membre de l'équipe-école répond que pour aller en 5-6^e année, un des critères est l'autonomie et non seulement les notes. Les critères établis sont importants pour la classe double niveau. Ensuite, il peut y avoir une situation exceptionnelle si tous les critères sont rencontrés.

Mme Julie Deschênes nomme qu'elle est partagée avec le choix des modèles et avec la déception. Elle nomme que nous allons pénaliser les enfants qui ont envie d'aller en anglais enrichi. Elle a l'impression qu'on pénalise ceux qui font énormément d'efforts. Est-ce que les programmes au secondaire seront adaptés en fonction des décisions prises concernant les modalités de l'anglais dans notre école?



Est-ce que l'option anglais en matinée/anglais en après-midi a été réfléchi?

Mme Matte précise qu'il n'y a pas de programme d'anglais intensif au PFEQ et donc, pas de programme au secondaire pour ceux qui en ont fait au primaire. En anglais intensif, on fait le programme régulier en condensé. Mme Anne-Marie nomme que les plus grands irritants, ce sont les changements de l'environnement, les transitions. Elle nomme qu'elle a fait le tour du bassin de l'école l'Envol.

Mme Julie Deschênes souligne que nous sommes sur un échantillonnage d'un an : est-ce que les années futures accueillent le même profil que les élèves de cette année?

Mme Judith nomme que ça fait plusieurs années que les difficultés sont présentes.

Mme Joanie Bélanger remercie l'équipe-école d'avoir pris le temps de réfléchir. Selon le modèle A : les communications parents/élèves seront faites par l'enseignant qui sera responsable d'un groupe, mais du moment que le groupe est avec un autre enseignant, les communications se feraient avec l'enseignant qui est avec le groupe en moment réel.

Selon le modèle B : les élèves qui ont de la facilité pourraient avoir la chance de signifier leurs intérêts d'être en anglais enrichi? Certains ont besoin d'un challenge pour maintenir la motivation.

Mme Anne-Catherine répond que parfois, ce sont les enfants qui ne veulent pas, parfois ce sont les parents qui ne veulent pas. Considérant l'organisation scolaire, on veut offrir des chances égales à tous nos élèves.

Mme Josiane Defoy questionne si avoir le choix de choisir entre une formule d'anglais intensive ou une option avec un profil aiderait à faire diminuer la demande en anglais et ainsi de permettre aux enfants de se sentir dans un groupe profil. Est-ce que ça pourrait rendre les groupes naturellement hétérogènes, car il y a d'autres options?

Mme Noémi Potvin nomme qu'une grande proportion des parents veut l'anglais intensif. Ce changement n'aurait peut-être pas l'effet souhaité dès la première année. Mme Anne-Marie partage son expérience. Il a toujours été d'actualité de retrancher certains élèves pour former les groupes ayant accès à l'anglais intensif.

Aussi Mme Josiane Defoy demande si le parascolaire pourrait combler la différence de service si le modèle A est choisi. Mme Matte nomme qu'il faut un titulaire ou un organisme pour une offre de service en anglais mais qu'il n'est pas possible de s'y engager autant d'avance. Il suffit d'avoir la ressource. Le milieu familial peut aussi trouver des alternatives pour bonifier l'anglais (camp de jour, etc.) Mme Matte nomme qu'il faut continuer à cultiver le réflexe.

M. Nicolas Guimond nomme que le modèle B ne semble pas être réaliste. Pour le modèle A, l'enfant qui n'aime pas l'anglais ou pour le parent qui ne veut pas d'anglais enrichi, 45 jours c'est intense pour quelqu'un qui n'en veut pas.

M. Yves partage son expérience avec des élèves qui n'ont pas envie d'anglais enrichi. Après les 4 cycles, les enfants partent satisfaits et plus compétents et la confiance vient.

Mme Judy-Ann Ross pose la question suivante : selon le modèle A, en 45 jours les élèves ont-ils la possibilité de développer une confiance?

M. Yves dit que oui. Plus il y a un grand nombre de cycles, plus il y a une paresse qui s'installe. Après 4 cycles, il y a aussi le travail à la maison pour mettre de l'avant l'importance de l'anglais (tv, lecture, etc.). Ça se perd lentement, mais revient rapidement. C'est à la maison de poursuivre...

Mme Ross demande s'il y a déjà eu une cohorte qui a eu 100% des élèves qui a eu l'intensif? Non, parce que ce n'était pas le souhait des élèves.

Mme Magny rappelle qu'après le 45 jours, il n'y a plus d'anglais pour le reste de l'année scolaire.

Un parent du public nomme que c'est à chaque parent d'encadrer leur enfant dans leur engagement à l'anglais. Il ne faut pas seulement s'arrêter au programme scolaire.

Un parent du public nomme que pour le modèle A et la classe de 5-6^e année, les critères ne sont pas encore établis. Les élèves de 6^e année auront une bonification de l'anglais. Est-ce qu'on va pénaliser certains enfants de par la classe de 5-6^e année?

Un membre de l'équipe-école rappelle que pour la classe de 5-e année, la permission des parents est toujours de mise.

Cette même dame pose la question suivante concernant le modèle B : pour les classes régulières, est-ce que ça peut causer d'autres problèmes si l'enfant n'a pas d'intérêt pour les profils?

Mme Anne-Catherine nomme que chaque modèle a ses inconvénients.

M. David Lizotte nomme que pour les 12 élèves en 5-6^e année en modèle A, il serait pertinent de prendre l'avis des parents. Un membre de l'équipe-école nomme que c'est le cas.

M. Jean-Philippe Déry nomme que selon le modèle B, il y aurait façon d'améliorer le modèle, mais il faut une notion de choix. Tant qu'il n'y aura pas de choix dans ce modèle, c'est comme si c'était un faux choix.

Un parent du public nomme que c'est du beau travail pour le modèle A. Il y a une belle réflexion et il faut être résilient.

Mme France Côté : quel est le pourcentage des élèves qui sont en intensif, mais qui ne voulaient pas y être ou dont les parents ont exprimé que cette formule était trop difficile?

Mme Anne-Marie et M. Yves nomment un 5% d'élèves environ.

Un parent du public souhaite remercier l'équipe-école qui est présente aujourd'hui et qui ont répondu aux questionnements. On donne la voix à l'élève, on constate une équipe soudée.



2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Approbation : grille-matière en 6^e année pour 25-26

Mme Noémi Potvin propose de passer au vote.

Êtes-vous en faveur d'au moins l'une ou l'autre des propositions de l'école ?

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot et **APPUYÉE PAR** madame Marjolaine Allard d'adopter ce libellé.

Voté à l'unanimité.

Mme Noémi Potvin demande aux membres du conseil d'établissement de voter pour le modèle A ou pour le modèle B.

Modèle A adopté à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noémi Potvin et **APPUYÉE PAR** madame Julie Gingras d'adopter le vote du modèle A.

3. AUTRES POINTS

3.1 Date de la prochaine assemblée régulière : mercredi, 28 mai 2025

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

4.1 L'ODJ étant épuisé à 20h38., il est proposé de lever l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Érika Avoine et **APPUYÉE PAR** madame Suzie Brassard de lever l'assemblée.

